

LE CONGRÈS DE L'AFL

LECTURE ET PETITE ENFANCE

Il est dans l'air du temps de rendre les gens compétitifs, agressifs, gagners. Devons-nous subir cette contagion et préparer nos enfants à cette course ? En arrivera-t-on à classer, comme au Japon, les établissements de cette petite enfance en fonction d'une prétendue meilleure préparation à l'école, au collège, à... l'ENA. Ou polytechnique ?

À cette frénésie conquérante s'opposent ceux qui continuent à prôner l'action éducative en faveur de "l'épanouissement de l'enfant". Certains se sont égarés sur cette voie et en ont disqualifié l'expression.

L'AFL ne cherche pas une position médiane. Elle entend œuvrer pour le développement optimum de chaque enfant dans la perspective d'acquiescer la perspective de sa vie. Et nous savons l'importance de la lecture dans cette démarche.

Lecture et petite enfance

L'opinion publique est de plus en plus préoccupée de lecture et souhaite qu'on agisse au plus tôt. Les éditeurs, d'ailleurs répondent en publiant de nombreux ouvrages pour tout-petits. Mais la contradiction n'est pas loin car, ni les uns ni les autres ne font véritablement confiance aux jeunes enfants pour apprendre.

• **Cependant, l'enfant de moins de cinq ans est-il équipé pour aborder la lecture ?**

Les théories de Piaget sur les stades successifs de développement ont rendu les éducateurs, professionnels ou pas, plutôt frileux. On n'osait pas, dans les années 60, proposer aux jeunes enfants des activités qui, pensait-on, requièrent la maturité propre à un âge plus avancé.

Puis des psychologues russes et américains ont montré que les apprentissages accélèrent, amplifient le développement.

Il serait donc vain d'attendre une maturation qui, nous le savons, ne se fait pas sans les sollicitations dont a besoin le cerveau.

De fait, le tout jeune enfant est un "apprenant" de premier ordre, il dispose d'une capacité considérable d'observation et se fait, à son échelle, une idée du monde. Rien ne lui résiste vraiment : il voit, il entend tout et, parce qu'il veut communiquer, maîtriser, il théorise ses pratiques, en tire des connaissances qu'il met en œuvre, parfois avec erreur, souvent avec bonheur. L'écrit n'échappe pas à son attention et dès lors qu'il établit un rapport avec lui, il entre dans un processus d'apprentissage de la lecture.

• **À quelles conditions devient-on lecteur ?**

Si le très jeune enfant a les capacités d'apprendre à lire, ou plus précisément d'intégrer l'écrit à son système de relation et de communication, il n'en reste pas moins que le pouvoir de lire n'apparaît pas spontanément.

Pour devenir lecteur il faut :

1. Être témoins d'actes de lecture, c'est-à-dire non pas les constater mais en évaluer l'enjeu à travers l'usage et les réactions du lecteur.
2. Être associé à des pratiques de lecture comme on peut l'être aux décisions de la vie courante.
3. Être familiarisé avec les divers écrits et donc être en mesure d'en saisir les rôles spécifiques.
4. Être destinataire d'écrits, autrement dit être impliqué dans le jeu des relations sociales.
5. Être reconnu lecteur quel que soit le degré d'autonomie.
6. Être considéré comme une personne et donc en situation de prendre du pouvoir sur sa vie.

Le stage de Rencurel, en juillet 1985, a permis de prendre conscience que ces conditions ne sont pas réservées aux enfants qui entrent au cours préparatoire mais qu'elles sont nécessaires à tout âge et à tout public.

Quelles résistances ?

Voilà qui nous entraîne vers des manières de vivre et de travailler avec les jeunes enfants qui ne sont pas sans provoquer quelques réactions. On peut se demander de quoi l'on a peur, Probablement de la liberté que conquiert l'enfant. C'est alors qu'il échappe à l'adulte et devient un danger.

- Un discours rose et bleu rassure tout le monde. On va donc nous reprocher de projeter l'enfant, trop tôt, dans la dure réalité du travail, de vouloir le priver d'un bonheur, sans responsabilité, qu'il n'aura plus jamais. Le peu de cas fait de la crèche et de l'école maternelle en ce qui concerne les apprentissages, montre bien ce que l'adulte veut défendre. Il est avant tout un protecteur pour l'enfant, ce qui lui donne un rôle gratifiant.

- À l'appui du reproche d'en attenter au bonheur des enfants, on nous accusera de vouloir les traiter comme des adultes et d'attendre d'eux des efforts et des apprentissages au-dessus de leurs capacités. C'est une part méconnaître le pouvoir d'apprendre des petits et, d'autre part, ignorer ce qu'est un apprentissage en le confondant avec l'enseignement de la lecture tel qu'on l'a soi-même subi.

- Enfin on nous taxera d'ignorance quant à la linguistique, de manque de référence scientifique. Un livre récent essaie de nous faire croire que si les enfants "ne savent pas lire", c'est parce que les enseignants ne sont pas correctement formés en linguistique et suffisamment encadrés par des chercheurs de "haut niveau".

Ainsi, sous tous les prétextes, se manifeste une résistance révélatrice d'un sentiment d'insécurité, de déstabilisation.

Notre propos n'est pas d'accuser l'adulte, nous ne ferions que l'acculer à plus de crispation. Il s'agit de respecter, en l'adulte comme en l'enfant, la personne pour lui permettre de retrouver une responsabilité et un pouvoir sur sa vie que, bien souvent, et particulièrement dans les milieux les plus populaires, il a perdu ou n'a jamais eu.

Aider l'enfant à devenir lecteur, implique aussi qu'on aide toute la communauté dans laquelle il vit, parents et professionnels de petite enfance, à prendre du pouvoir sur sa propre existence et ses conditions de vie.

Quelles questions ?

Ce dossier préparatoire au congrès n'a pas pour but d'apporter des réponses mais celui de faire rapidement le point sur la démarche de l'AFL. Et le produit de sa réflexion. Des contributions dans chacune des commissions, permettant aux congressistes, à partir d'une situation, d'un projet concret, de réfléchir aux questions qui restent posées.

- Accorder à l'enfant un statut inconditionnel de lecteur, cela suppose, non seulement la présence d'écrits autour de lui, mais un rapport avec ces écrits nécessité par des besoins, des désirs, des projets. Il n'est pas de famille, d'institution où l'écrit soit totalement absent. Cependant les écrits ne sont pas tous comparables et ceux qui entent dans certains foyers ont un contenu pauvre et répétitifs. La qualité des écrits joue-t-elle un rôle ? Le rapport entre de tels écrits et le lecteur permet-il à celui-ci de poser aux écrits en général, les questions qui feront de lui un lecteur ?
- Les six conditions requises pour devenir lecteur peuvent-elles être remplies, quelles que soient les caractéristiques du milieu familial, et quelle dynamique et de nature à les créer ?
- L'aide que peut apporter toute famille, même immigrée, même analphabète, peut-elle s'imaginer sans qu'une évolution de leur statut soit incitée, provoquée, et par quels moyens ? Enfin, peut-on espérer faire évoluer le statut des jeunes enfants sans qu'évolue celui des adultes les plus proches ?
- On sait ce que langue écrite et la langue orale ont en commun et ce qui les différencie. On connaît les difficultés de certains enfants dont le langage est restreint, à anticiper, à attribuer du sens (d'autant que cette pauvreté du langage s'accompagne bien souvent, d'une pauvreté d'expérience). Mais quelle dialectique, quelle stratégie produisent leur enrichissement mutuel ?

Une préparation

Voici posés quelques repères et quelques questions. Nous avons beaucoup parlé et écrit sur la petite enfance et la lecture depuis le stage de Rencurel ce qui donne à cette présentation une allure de redite, ce qui explique qu'elle soit succincte. Aussi, afin de rafraîchir les mémoires, il paraît opportun de lire et de relire :

- **Les Actes de lecture n° 12** : dossier et bibliographie,
- **Les Actes de lecture n° 17** : dossier,
- Le dossier **Lecture et petite enfance**.

Yves Parent